



Maternelle du RPI de Morey-Saint-Denis
et Chambolle-Musigny
10 grande rue
21220 Morey-Saint-Denis

Tél. : 0380518998

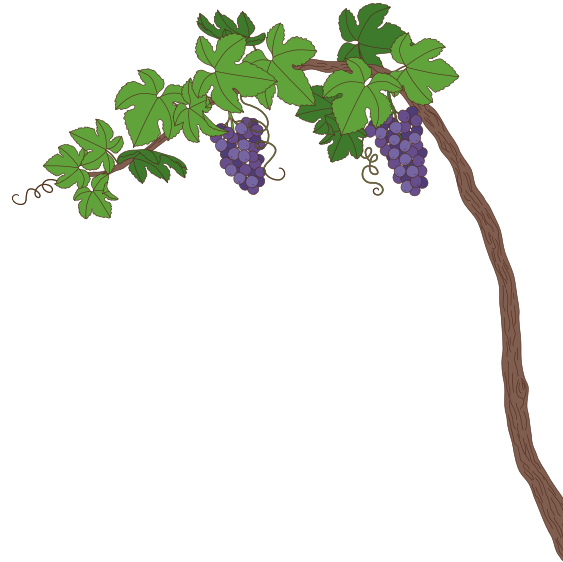
Email : ce.0211566N@ac-dijon.fr



Bienvenue à la Maternelle

Livret d'accueil 2025-2026





Votre enfant va vivre sa première rentrée à l'école et c'est pour lui une grande aventure ! Pour l'aider à grandir, nous avons besoin d'avancer main dans la main : vous, parents d'élèves et nous, l'équipe éducative.

Ce petit guide conçu à votre intention, vous apportera les premières informations sur l'école maternelle et son fonctionnement.

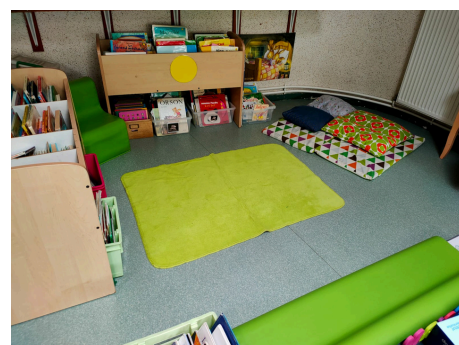
Une visite de l'école maternelle aura lieu durant le mois de juin. Ce sera pour vous l'occasion de rencontrer la maîtresse de votre enfant et de visiter les locaux dans lequel évoluera celui-ci.



Présentation des locaux



La salle de classe



La cour de récréation





le hall d'entrée



Chaque enfant a son porte-manteau individuel et il est personnalisé au début de l'année.
Un sac à chaussons est prêté à chaque enfant.

les sanitaires



Les élèves vont aux toilettes librement, avec des passages réguliers en début d'année.

la salle de motricité



Une séance de motricité tous les jours pendant 30min pour varier les équilibres, les déplacements, les objets, les jeux collectifs, etc.

le dortoir des PS - MS



Temps de repos avec une couverture et un oreiller de la maison. Doudou et tétine pourront également venir se reposer.



Présentation de l'équipe



Maîtresse Floriane
Enseignante et directrice



Christelle
ATSEM au sein de l'école.
Elle est présente pour
l'accueil des enfants,
l'accompagnement des
activités, l'hygiène des
enfants et l'entretien des
locaux.



Sabine
Animatrice périscolaire
chargée des maternelles
matin, midi et soir.

Les horaires de l'école

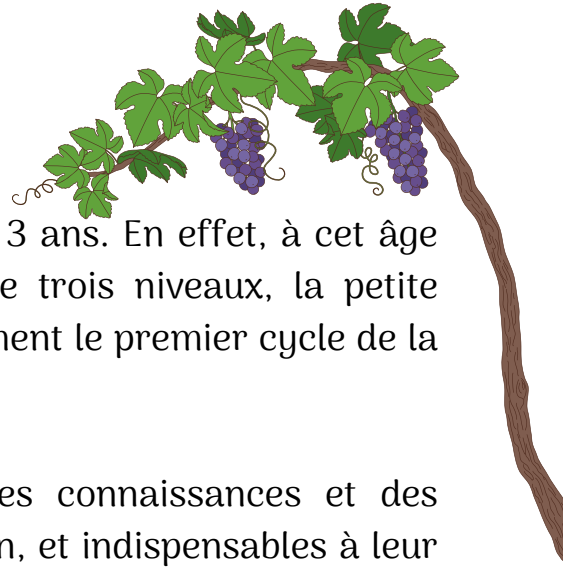
	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Accueil	8h35-8h45			
Matinée	8h45-11h45			
Accueil	13h35-13h45			
Après-midi	13h45-16h45			

Les absences

Toute absence doit être signalée par téléphone ou par courriel le jour-même. Les enfants étant soumis à l'obligation scolaire, il y a obligation de **régularité**. Les enfants de PS sont autorisés à ne pas être présents à l'école les après-midis après concertation avec la directrice et validation auprès de l'inspection.



Qu'est ce que l'école maternelle ?



L'école maternelle accueille tous les enfants à partir de 3 ans. En effet, à cet âge l'instruction est obligatoire. L'école maternelle compte trois niveaux, la petite section, la moyenne section et la grande section qui forment le premier cycle de la scolarité.

Durant ces trois années, les élèves vont acquérir des connaissances et des compétences adaptées à leur âge, aux besoins de chacun, et indispensables à leur bien-être et à leur développement. L'enjeu est de leur donner le goût d'apprendre à l'école grâce à un environnement serein et stimulant.

Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun.

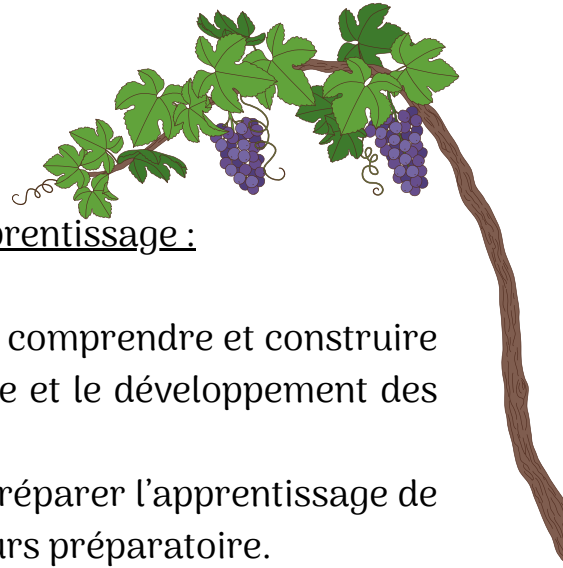
Elle **s'adapte aux jeunes enfants** en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école.

Elle organise des **modalités spécifiques d'apprentissage** en mettant en place des situations variées : résolution de problèmes, manipulation, entraînements, mémorisation. **Le jeu y tient une place particulière** : il favorise la richesse des expériences vécues et des échanges qui en découlent dans tous les domaines d'apprentissage.

L'école maternelle permet aussi aux enfants d'**apprendre ensemble et de vivre ensemble** : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et du respect d'autrui, en permettant à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.



Qu'est ce que l'école maternelle ?



Les enseignements sont organisés en cinq domaines d'apprentissage :

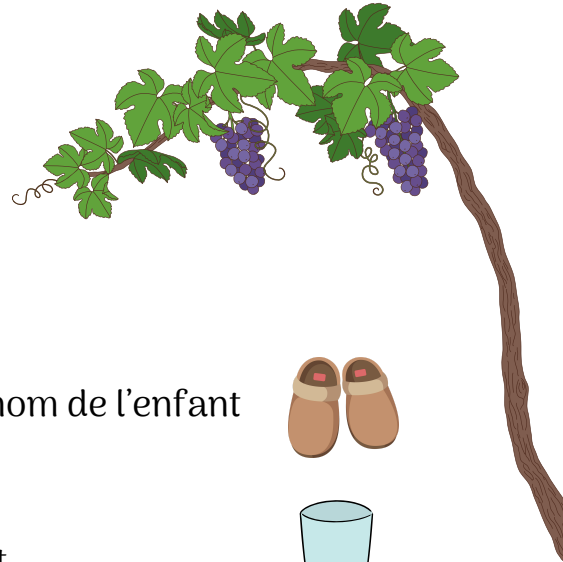
- mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :
 - l'acquisition du langage oral pour s'exprimer, comprendre et construire sa pensée par l'enrichissement du vocabulaire et le développement des compétences syntaxiques ;
 - le passage progressif de l'oral à l'écrit, pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui est conduit au cours préparatoire.
- agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique ;
- agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques ;
- acquérir les premiers outils mathématiques ;
- explorer le monde.

La **place primordiale du langage** est réaffirmée comme condition essentielle de la réussite de toutes et de tous. La pratique d'activités physiques et artistiques permet de développer les interactions entre l'action, les sensations, l'imaginaire, la sensibilité, la pensée et le langage.

Une évaluation repensée et positive : À l'école maternelle, les écarts d'âge entre les enfants, donc aussi de développement et de maturité, ont une influence sur le rythme des acquisitions. Tout regard évaluatif doit donc s'attacher autant aux procédures et processus que l'enfant met en œuvre dans ses apprentissages qu'à l'appréciation des résultats de son action.



Liste de fournitures



Une paire de chaussons marqués avec le prénom de l'enfant



Un gobelet marqué avec le prénom de l'enfant



Une blouse de peinture (manches longues) marquée avec le prénom de l'enfant



Un coussin et une couverture marqués avec le prénom de l'enfant pour le temps de repos.



1 ou 2 boîte(s) de mouchoirs et un paquet de lingettes



Un sac avec un change complet (culotte, chaussettes, pantalon, t-shirt) marqué avec le prénom de l'enfant. Ce sac restera au porte-manteau.



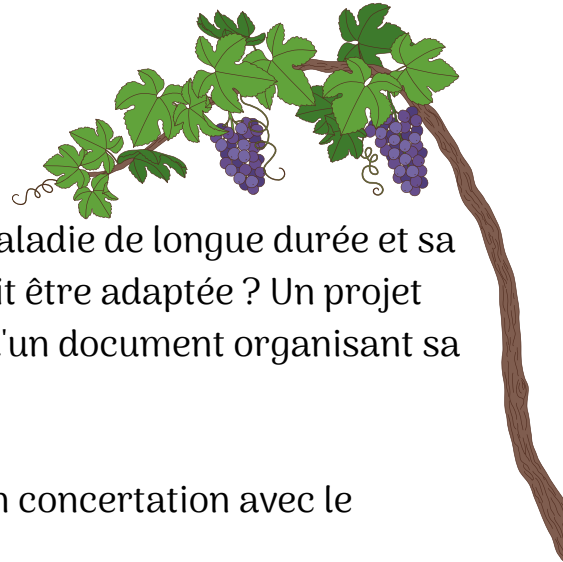
Une paire de bottes marquées avec le prénom de l'enfant. Elle pourra rester au porte-manteau.



Un lot de 7 torchons à main marqués avec le prénom de l'enfant.



PAI (Projet d'Accueil Individualisé)



Votre enfant est atteint d'un trouble de la santé ou d'une maladie de longue durée et sa vie en collectivité (école, périscolaire, centre de loisirs) doit être adaptée ? Un projet d'accueil individualisé (PAI) peut alors être établi. Il s'agit d'un document organisant sa vie quotidienne en établissement et précisant ses besoins.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille. Il est établi en concertation avec le médecin scolaire.

Périscolaire

MOREY-SAINT-DENIS

De 7h15 à 18h30 / matin / soir (restauration au Pôle de la Vouge à Gilly-lès-Cîteaux)

03.80.40.40.62 – periscolaire.vouge@ccgevreynuits.com

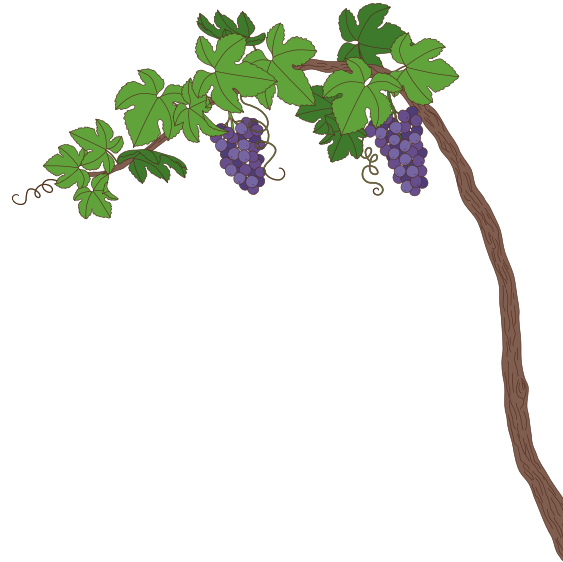
Toute prestation est soumise à une inscription préalable.

Les accueils périscolaires sont ouverts du premier jour de la rentrée scolaire jusqu'au dernier jour de l'année scolaire, selon le calendrier annuel de l'Education Nationale. Les accueils périscolaires sont fermés durant les vacances scolaires, les jours fériés, et les journées pédagogiques déterminées annuellement. Lors des vacances scolaires, la Communauté de communes propose un accueil extrascolaire dont les sites, les capacités et périodes d'ouverture sont déterminées et communiquées aux familles avant le 30 juin pour l'année scolaire suivante.

Bus (commune de Chambolle-Musigny)

Pour les élèves habitants la commune de Chambolle-Musigny, un bus est proposé pour réaliser le trajet entre le domicile et l'école. Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez vous rapprocher de la mairie de Chambolle-Musigny.





Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter l'école.

Au plaisir de vous retrouver prochainement,

Bien cordialement,

Floriane ROBLOT-NEVEU
Directrice de l'école maternelle

